

ETAT DES LIEUX « MIGRATIONS » DANS LE MOUVEMENT

NOTE POUR LE COMITE EXECUTIF

En décembre 2020, le Conseil d'administration a exprimé le souhait de faire un état des lieux sur deux thématiques dans la perspective de l'Assemblée mondiale et de nos futurs chantiers en matière d'interpellation politique :

- **L'environnement**, ou plus précisément toutes les actions menées par les groupes en lien avec l'environnement, la lutte contre le changement climatique, la justice environnementale, etc.
- **Les migrations**

Cette note présente les **résultats issus de l'état des lieux effectué sur la question des migrations**, qui est actuellement intégrée à notre combat « Paix et liberté de circulation et de résidence pour une citoyenneté universelle », ainsi que **des propositions**.

L'implication historique du Mouvement sur cette question est avant tout liée à l'une de ses valeurs fondatrices : **l'accueil inconditionnel**. Au fondement du Mouvement Emmaüs se trouve également la défense d'une citoyenneté universelle qui garantit les mêmes droits et opportunités pour toutes et tous. Au contact des populations les plus exclues et discriminées, les groupes Emmaüs sont directement confrontés à la question des migrations. Dès les années 1990, dans plusieurs pays du monde, des groupes Emmaüs ont commencé à accueillir de plus en plus de personnes migrantes, sans droits. Au-delà de l'accueil pratiqué dans les groupes, ces derniers s'organisent progressivement à l'échelle locale, nationale puis internationale pour défendre leurs droits.

Dès le début des années 2000, Emmaüs international s'engage formellement dans des campagnes d'interpellation et des mobilisations. Les sujets sont variés mais tous concernent la lutte pour les droits des migrants.e.s :

- **2003 – 2007** : campagne de soutien aux groupes Emmaüs qui accueillent des victimes de trafic d'êtres humains
- **2007** : engagement contre le délit de solidarité
- **2007** : mobilisation pour que la France ratifie la convention internationale des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille

En 2007, le Mouvement vote lors de l'Assemblée mondiale pour que le sujet « les droits des migrants » devienne un axe politique d'Emmaüs international.

- **2008** : Implication dans le réseau « Des ponts pas des murs » pour apporter une réponse collective de la société civile face à l'instauration d'accords de gestion migratoire par la France avec les pays africains
- **2009** : lancement de la campagne « Visa pour le monde » dont l'objectif est de mettre en avant le nécessaire changement de cap en matière de migrations et de légitimer la revendication d'Emmaüs en faveur de la liberté de circulation
- **2011 à 2013** : participation à différents forums sociaux dans le monde donnant lieu à des conclusions fortes autour d'un passeport de citoyenneté universelle et de l'organisation d'une conférence internationale sur la liberté de circulation

- **Depuis 2013** : création de l'**Organisation pour une Citoyenneté Universelle** avec pour principaux axes : la promotion de la liberté de circulation et d'installation, la construction d'un réseau de territoires engagés pour l'accueil digne des exilé.e.s.
- **2014** : organisation par le Mouvement Emmaüs, l'OCU ainsi que plusieurs associations d'une manifestation contre le « mur de la honte » à Calais

Lors de l'Assemblée mondiale de 2016, le Mouvement adopte le combat « paix et liberté de circulation et de résidence pour une citoyenneté universelle ».

A partir de 2017, Emmaüs international observe que suite au déclenchement du conflit en Syrie, une multitude d'acteurs citoyens se sont créés partout en France et en Europe. Cependant, ces acteurs ne sont que très peu en lien avec des organisations historiques sur ce sujet et ne se rassemblent pas toujours, ce qui empêche de créer un rapport de force. Emmaüs international initie donc deux types de mobilisations pour faire se rencontrer les acteurs et espérer porter ensemble à une échelle collective des revendications :

- **2017** : lancement en France du « Sursaut Citoyen » dont l'objectif est de recenser par le biais d'une cartographie l'ensemble des initiatives locales pour l'accueil. Cette initiative avait comme ambition de se déployer en Europe, mais les forces ont manqué pour ce faire.
- **2018** : lancement, toujours en France suite à un durcissement très fort de la politique migratoire conduite par le nouveau Président de la République et son Ministre de l'Intérieur de l'époque, des « Etats Généraux des Migrations ».

Nous avons régulièrement participé à des espaces de discussions internationaux (consultation interactive de la société civile au siège des Nations Unies en 2013, side event au Conseil des droits de l'Homme en 2014, forums sociaux mondiaux) mais les principales mobilisations (« Non au mur de la honte », manifestation pour dénoncer la mort des migrant.e.s en mer, soutien à des compagnes/compagnons d'origine étrangère dans les groupes Emmaüs) ont été réalisées dans la région Europe (France, Italie).

En 2019, le Conseil d'administration a validé notre engagement dans la campagne « Alliance Migrations », alliance internationale entre société civile et autorités locales pour une gouvernance alternative des migrations, respectant les droits et la dignité des personnes.

Aujourd'hui, le Rapport mondial pose une revendication en lien plus ou moins étroit avec ce sujet : « accueillir dignement les plus vulnérables, quelle que soit leur souffrance ». Cette revendication résonne bien avec les valeurs fondatrices et historiques du Mouvement ainsi qu'avec la campagne « Alliance Migrations » qui vise à promouvoir les pratiques d'accueil dignes sur différents territoires dans le monde, et montrer qu'une alternative humaine et fraternelle existe à la situation actuelle.

Nous avons noué plusieurs alliances pour co-construire des campagnes et mobilisations à ce sujet. A travers l'OCU, nous abordons la question d'un point de vue très international et travaillons avec des organisations de plusieurs continents. Néanmoins les deux alliés principaux sont :

- ANVITA : Association nationale des Villes et Territoires Accueillants (France)
- Espacio sin Fronteras (Portugal)

Etant donné qu'Emmaüs international est un acteur reconnu de la lutte pour la liberté de circulation et d'installation et est basé en France, nous travaillons aussi beaucoup avec des organisations basées en France mais dont le champ d'action est international :

- Mouvement Utopia
- France Libertés – Fondation Danielle Mitterrand

- CRID (collectif qui rassemble une cinquantaine d'associations françaises de solidarité internationale)
- CCFD Terre-Solidaire

Les expériences des régions sont assez différentes et sont liées aux contextes migratoires propres à chaque continent.

Région Afrique	Région Amérique
Les activités des groupes de la région Afrique sont principalement tournées vers l'aide et l'accueil de migrant.e.s (principalement intra-régionaux), et plus particulièrement des enfants/jeunes. Parmi les activités, on trouve par exemple la sensibilisation aux risques liés aux migrations. La région n'a pas pris de positionnement particulier/propre sur cette question.	Il s'agit plutôt de migrations intra-continenteles, de jeunes travailleurs qui viennent d'autres pays du continent. Le Pérou (migrant.e.s venus d'Haïti et du Venezuela), le Chili et la Colombie (déplacé.e.s) sont particulièrement concernés. La région n'a pas pris de positionnement particulier/propre sur cette question

Région Asie	Région Europe
Les contextes migratoires sont assez différents d'un pays à l'autre de la région Asie (ex. : Inde/Liban). Les problématiques rencontrées en Inde sont principalement celles des migrations internes et de l'exode rural. Il y a beaucoup de travailleurs migrants qui se trouvent en grande précarité car employés dans le secteur informel. Les groupes apportent une aide concrète lorsque des besoins sont identifiés mais n'ont pas de positionnement politique particulier. La région a néanmoins pris une position ferme sur la situation des réfugiés Rohingya par la publication d'un communiqué « Emmaüs Asie condamne la cruauté et les violations des droits de l'homme du gouvernement birman à l'encontre de la population rohingya »)	Le spectre des activités dans la région Europe est assez large. De nombreux groupes mènent des activités dans des pays où le passage/l'arrivée de personnes migrantes est fréquent (Croatie, Bosnie, Italie, Allemagne, UK, Espagne, France). Les groupes européens accueillent beaucoup de migrant.e.s. Les activités menées sont l'accueil, l'accompagnement aux démarches administratives, l'apprentissage de la langue du pays. Cela peut être associé à des actions d'interpellation envers les décideurs et des revendications politiques affirmées. Certains groupes, français et italiens notamment, sont à l'initiative de campagnes (article 13), s'allient avec d'autres associations engagées sur ces questions (Emmaüs Italie - SOS Méditerranée) voire se trouvent dans des rapports de force avec les autorités locales. Emmaüs Europe est membre d'un réseau européen et africain dont l'objectif est de lutter contre l'enfermement des étrangers et la multiplication des camps.

Cet état des lieux laisse apparaître trois axes majeurs de travail du Mouvement autour des migrations :

- **L'accueil digne des exilé.e.s partout dans le monde**
- **la défense de la liberté de circulation notamment via le travail de l'Organisation pour une citoyenneté Universelle**
- **la lutte pour le respect des lois, conventions, traités et donc des droits des migrant.e.s**

Force est de constater que malgré l'investissement d'Emmaüs international dans de nombreuses campagnes et mobilisations, la situation des migrant.e.s partout dans le monde ne s'est pas améliorée, bien au contraire. De plus en plus d'Etats bafouent les traités et conventions relatives à leurs droits, les politiques d'accueil ressemblent plutôt à des politiques de non-accueil voire de laissez-mourir, et la libre circulation/installation est loin d'être un horizon commun compte tenu des politiques actuelles d'enfermement, de refoulement et de fermeture des routes migratoires.

La pandémie de Covid-19 a précarisé encore plus les populations migrantes, et accéléré des procédures dématérialisées pour l'exercice du droit d'asile qui vont rendre l'accès à ce droit encore plus difficile dans les prochaines années (difficulté de l'accès au numérique pour les populations migrantes, difficultés de compréhension des démarches, mise à distance entre les services administratifs et les personnes concernées qui permet notamment d'allonger considérablement les délais de prise des rdv nécessaires, etc.).

Il convient donc de s'interroger sur les actions et mobilisations futures que le Mouvement souhaite mener. Quelles stratégies communes peut-on construire pour donner corps au principe de la liberté de circulation, et promouvoir la citoyenneté universelle ? A quelles échelles d'action peut-on lutter efficacement contre la violation des droits humains des exilé.e.s ?

Questions pour un débat au Conseil d'administration :

- ⇒ **Comment les groupes du Mouvement peuvent s'impliquer et faire vivre l'« Alliance migrations » (qui comprend un projet de labellisation des territoires accueillants) ?** Cela implique d'informer l'ensemble du Mouvement sur le travail fait par l'Alliance, de voir si des groupes seraient intéressés pour porter ce label et donc par exemple de solliciter leurs autorités locales, etc.

- ⇒ Au-delà de cette alliance dans laquelle Emmaüs international n'est qu'un des acteurs, **souhaite-t-on lancer une campagne/des revendications en notre nom propre sur la question des migrations**, portées par nos groupes ? Ce qui nécessitera un travail d'élaboration collective de ces revendications et campagne.